



**Procès-verbal  
Réunion du conseil d'établissement  
Le mercredi 24 avril 2019**

**Ouverture de la séance :** La séance est ouverte à 18h30.

**1. Mot de bienvenue, vérification des présences et quorum**

Madame Mercier présente madame Rodgers et lui souhaite la bienvenue. Elle souhaite bon retour à madame Langlois.

**Présences :**

Mme Sonia Fournier, membre	Mme Sophie Doucet, présidente
Mme Lucie St-Jean, membre	Mme Evelyne Thibeault, membre
Mme Émilie Lapointe, membre	Mme Lisa-Marie Lyman, membre
Mme Annie Tessier, membre	Mme Noémie Lebel, membre
Mme Chantal Courtemanche, membre	Mme Rachel Langlois, membre
Mme Mélanie Mercier, directrice	Mme Josiane Rodgers, dir. adjointe

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Doucet fait la lecture de l'ordre du jour.

Proposition No.01 (2019-04-24)	Appuyée par madame Lyman
Proposée par Mme Langlois	Adoptée à l'unanimité

**3. Adoption du procès-verbal du 28 novembre 2018**

Proposition No.02 (2019-04-24)	Appuyée par madame Lyman
Proposée par madame Tessier	Adoptée à l'unanimité

**4. Parole au public**

Personne du public n'est présent.

## **5. Clientèle 2019-2020**

Les 354 élèves prévus l'an prochain seront répartis dans les 22 groupes suivants :

- 3 groupes de maternelle 4 ans
- 3 groupes de maternelle 5 ans
- 3 groupes de 1<sup>re</sup> année
- 2 groupes de 2<sup>e</sup>, de 3<sup>e</sup>, de 4<sup>e</sup>, de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année
- 3 groupes de classes TSA

## **6. Grille-matières 2019-2020**

Madame Mercier présente le tableau du temps alloué à chacune des matières scolaires pour les divers groupes de l'école pour 2019-2020. La grille est construite avec l'idée de faire bouger davantage les élèves. L'horaire des élèves de la 2<sup>e</sup> année du 2<sup>e</sup> cycle (4<sup>e</sup> année) est différent en raison de leur implication dans des projets liés à la musique.

Proposition No.03 (2019-04-24)  
Proposée par madame Lyman

Appuyée par madame Langlois  
Approuvée à l'unanimité

## **7. Journée pédagogique flottante 2019-2020**

Suite à des discussions, il n'y avait qu'une seule journée pédagogique à choisir après le 1<sup>er</sup> mai 2020. Les enseignantes et enseignants de l'école ont choisi le vendredi 12 juin 2020.

Proposition No.04 (2019-04-24)  
Proposée par madame Thibeault

Appuyée par madame Langlois  
Approuvée à l'unanimité

## **8. Effets scolaires 2019-2020**

Madame Mercier présente le tableau synthèse concernant les effets scolaires et fait un survol du document plus détaillé avec les membres du conseil en donnant des précisions au besoin. Elle mentionne que nous sommes présentement dans les normes selon le projet de la loi 12.

Proposition No.05 (2019-04-24)  
Proposée par madame Lapointe

Appuyée par madame Langlois  
Approuvée à l'unanimité

## 9. Code de vie et règles de fonctionnement 2019-2020

Madame Mercier survole le document pour que les membres voient les changements qui seront apportés (5 : les berlines, 12 : l'interdiction de breuvage et de collation sur la cour et celle des friandises comme collation, 14 : le jugement d'une tenue vestimentaire, 19 : la confiscation des objets non permis tels cellulaire et appareils électroniques, 22 : le stationnement réservé au personnel de l'école).

Proposition No.06 (2019-04-24)  
Proposée par madame Thibeault

Appuyée par madame Fournier  
Approuvée à l'unanimité

## 10. Projet éducatif

Avec la nouvelle loi, nous devons planifier un projet éducatif qui sera en vigueur durant l'année scolaire 2019-2020. Un comité de pilotage (6 enseignants et membres de la direction) a donc été formé pour collaborer à l'élaboration de ce projet. Mme Mercier présente le document aux membres du CÉ en apportant des explications au besoin.

Proposition No.07 (2019-04-24)  
Proposée par Mme Courtemanche

Adoptée à l'unanimité

## 11. Traiteur 2019-2020

Suite aux appels téléphoniques, il n'y a que la compagnie L'Indocile qui a accepté de poursuivre le service de traiteur. L'une des autres compagnies est fermée et la seconde est non intéressée. Puisque le service est adéquat cette année, madame Tessier propose de poursuivre avec L'Indocile.

Proposition No.08 (2019-04-24)  
Proposée par madame Tessier

Approuvée à l'unanimité

## 12. Budget du CÉ 2018-2019 (choix d'activité ou autre)

Nous devons décider aujourd'hui de ce que nous ferons avec les 210\$ attribués au CÉ. Madame St-Jean propose de se rencontrer plus tôt (18 h) et d'aller au restaurant après. Les membres ont choisi d'aller au Vieux Duluth pour la rencontre de juin.

Proposition No.09 (2019-04-24)  
Proposée par madame St-Jean

Appuyée par madame Fournier  
Approuvée à l'unanimité

### **13. Autorisation(s) de sorties éducatives**

#### **Numéro 1 – 2 mai**

Sortie à la ferme expérimentale pour les élèves de la maternelle 5 ans. Les frais sont de 348,40\$ pour l'autobus. Ce montant sera pris dans la mesure École inspirante (15230). L'entrée est gratuite pour les milieux défavorisés. Comme les élèves mangeront sur place, les cours finiront une heure plus tôt.

#### **Numéro 2 – 13 mai**

Sortie au musée Canadien de l'histoire à partir de 13 :30 (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année). Les frais pour l'autobus et l'entrée seront défrayés par la mesure École inspirante et la mesure 15186 pour les sorties scolaires en milieu culturel.

#### **Numéro 3 – 29 mai**

Sortie au musée Canadien de l'histoire (section pour les enfants) pour les élèves de maternelle 5 ans pour visionner un film sur le gros dôme. Les élèves mangeront sur place, mais ils finiront l'école à l'heure habituelle. Les frais pour l'autobus et l'entrée seront défrayés par la mesure École inspirante et la mesure 15186.

#### **Numéro 4 – 12 juin**

Sortie au centre d'amusement Tubes et Jujubes pour les trois classes TSA. Le transport sera assuré par le personnel de l'école. Les frais d'admissions (235,07\$) et la location d'une salle pour le dîner et les repos seront défrayés par la mesure École inspirante.

#### **Numéro 5 – 19 juin**

Sortie d'une journée au parc aquatique du Mont Cascades (élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, et 5<sup>e</sup> année). La plupart des frais de transport et d'admission seront défrayés par la mesure École inspirante. Les parents n'auront qu'à défrayer les montants suivants : 4\$ pour les élèves de 3<sup>e</sup> année, 5\$ pour ceux de 4<sup>e</sup> année et 10\$ pour ceux de 5<sup>e</sup> année.

Proposition No.10 (2019-04-24)  
Proposée par madame Langlois

Appuyée par madame St-Jean  
Approuvée à l'unanimité

### **14. Autorisation (s) de sorties par courriel à noter au procès-verbal**

Aucune sortie n'a été votée par courriel.

## **15. Mot du commissaire**

Le commissaire est absent.

## **16. Mot du comité de parent**

Madame Réhel est absente.

## **17. Mot de la direction**

- Les Choralies 2019 : les concerts auront lieu du 1<sup>er</sup> au 3 mai de 18:00 à 20:00 à la Maison de la Culture. Notre école passera le 3 mai à 18 h 30.
- Coups de cœur 2019 : 7 élèves qui aident dans diverses sphères de l'école et Mathieu Collins, le concierge, recevront les honneurs le 14 mai à l'auditorium de l'école polyvalente Nicolas-Gatineau.
- Mérite scolaire 2018-2019 : C'est Marc-Antoine Dagenais qui a été sélectionné pour participer à la soirée suite aux votes des élèves en collaboration avec les enseignantes du 3<sup>e</sup> cycle.
- Remerciements pour les élèves et les adultes bénévoles de l'école : un petit goûter, suivi d'une présentation au gymnase sont prévus ce vendredi 26 avril. Un hommage spécial sera fait à madame Céline Bigras pour souligner ses dix années de bénévolat au Club des Petits Déjeuners.
- Il y a sept des huit élèves présentés en classes spécialisées qui ont été acceptés.

## **15. Varia**

- Madame Thibeault s'interroge sur la possibilité de mettre une caisse commune en place pour éduquer les élèves. Madame Mercier vérifiera cette proposition.
- Madame Lebel se questionne sur la manière d'introduire plus d'ombre dans la cour. Suite aux propositions des enseignantes et enseignants de l'école, des soumissions sont prévues. Certaines avaient lieu au courant de la journée d'aujourd'hui. C'est donc un projet à venir.

- Récréations de 20 minutes : le ministre concerné manifeste le désir de maintenir cette idée. Par contre, il faut tenir compte de beaucoup de considérants. C'est donc un dossier à suivre.

## **16. Date de la prochaine réunion**

La prochaine réunion se tiendra le 22 mai 2019 à 18 h 30.

## **17. Levée de l'assemblée**

La séance est levée à 20 :15.

Proposition No.11 (2019-04-24)  
Proposée par madame St-Jean

Appuyée par madame Tessier  
Approuvée à l'unanimité

---

Mme Sophie Doucet  
Présidente

---

Mme Mélanie Mercier  
Directrice

